

SEANCE DU 02 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le deux juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du vingt-six mai deux mil vingt, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur LEPETIT Pascal, Maire.

Etaient présents : Pascal LEPETIT, Christian DEHON, Catherine PATUREL, Madeleine BRETAGNE, Alain SCHIRRER, Sylvie COURTEILLE, Thierry LIPCZAK, Béatrice PINCEMAIL, François BRIERE, Ingrid VASSE, Sylvain ALIPRANDI, Luc RICHARD, Sandrine PAVILLA, Christophe MARIE formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

Dominique LEMAIRE-VEHENT donne pouvoir à Madeleine BRETAGNE

Etaient absents :

Ingrid VASSE a été élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 15

Le Maire sortant demande l'ouverture de la séance à 19 h 00

Il demande à l'assemblée de rajouter une décision à l'ordre du jour :

- Réunion du conseil municipal à huis clos en raison des mesures à prendre pendant la COVID 19.

La majorité des membres présents accepte la décision.

ORDRE DU JOUR

- Installation du conseil municipal du 15 mars 2020
- Election du Maire
- Fixation du nombre d'Adjoints au Maire
- Election des Adjoints au Maire
- Indemnités de fonctions au Maire
- Indemnités de fonctions des Adjoints au Maire
- Charte de l'élu local

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL 26 MAI 2020 – N° 09

Monsieur LEPETIT, Maire, donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 15 mars 2020.

La liste conduite par Monsieur LEPETIT, tête de liste « L'EXPERIENCE POUR L'AVENIR D'OULINS », a recueilli 233 suffrages et a obtenu 12 sièges.

Sont élus :

- Pascal LEPETIT
- Catherine PATUREL
- Christian DEHON
- Madeleine BRETAGNE
- Alain SCHIRRER
- Sylvie COURTEILLE
- Thierry LIPCZAK
- Béatrice PINCEMAIL
- François BRIERE
- Ingrid VASSE
- Sylvain ALIPRANDI
- Dominique VEHENT-LEMAIRE

La liste conduite par Monsieur NEVO, tête de liste « NATURE ET BIEN ETRE » a recueilli 187 suffrages et a obtenu 3 sièges.

Sont élus : - Luc RICHARD
- Sandrine PAVILLA
- Christophe MARIE

Monsieur Pascal LEPETIT, Maire, déclare le Conseil Municipal installé, tel qu'il a été constitué lors des élections du 15 mars 2020 et après démission de certains membres.

PROPOSITION DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL A HUIS CLOS – N° 10

Au regard de la crise sanitaire actuelle et des recommandations gouvernementales visant à limiter la propagation du coronavirus COVID-19, il est proposé que la séance du conseil se tienne à huis-clos. Il est procédé au vote :

Votes pour 12 Votes contre Abstentions 3

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE, à la majorité de tenir la séance du conseil municipal à huis-clos.

ELECTION DU MAIRE – N° 11

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : ...

Ont obtenu :

- M. Pascal LEPETIT 12 voix (douze voix)
- M. Luc RICHARD 3 voix (trois voix)

- M. Pascal LEPETIT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions

Monsieur Pascal LEPETIT prend la présidence et remercie l'assemblée.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE – N° 12

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la majorité par 12 voix pour et 3 abstentions, la détermination à QUATRE postes le nombre d'adjoints au maire.

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE – N° 13

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

déduire bulletins blancs : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12

Ont obtenu : « L'EXPERIENCE POUR L'AVENIR D'OULINS » : 12 voix (douze voix)

La liste L'EXPERIENCE POUR L'AVENIR D'OULINS ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

- M. Christian DEHON, premier adjoint
- Mme Catherine PATUREL, deuxième adjoint
- M. Alain SCHIRRER, troisième adjoint
- Mme Madeleine BRETAGNE, quatrième adjoint

ont été proclamés adjoints et ont été immédiatement installés.

INDEMNITES DE FONCTION AU MAIRE – N° 14

Vu la demande du Maire d'Oulins en date du 26 mai 2020 de fixer pour celui-ci des indemnités de fonction au barème légal. Population (habitants) Taux maximal en % de l'indice brut terminal de la fonction publique de 1000 à 3 49951,6.

Etant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la majorité des membres présents et avec effet au 01 juin 2020 de fixer ainsi le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire.

INDEMNITES DE FONCTIONS AUX ADJOINTS AU MAIRE – N° 15

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la majorité, et avec effet au 1^{er} juin 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire :

De 1 000 à 3 499 19,8 de l'indice brut 1027

CHARTRE DE L'ELU LOCAL

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu local. Il transmettra le document par courriel ou en distribution selon le choix des membres du conseil municipal présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50

La date du prochain Conseil est fixée au mardi 9 juin 2020 dans les mêmes conditions.

Le Maire
Pascal LEPETIT

La Secrétaire
Ingrid VASSE